

R482AFC

## R482AFC - Formation à la conduite en sécurité d'engins de chantier

FORMACODE : 31717 – 31795 - 31747

### OBJECTIFS

Conduire un engin de chantier dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.  
Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite de l'engin de chantier en s'appuyant sur l'Annexe 2 du Référentiel de connaissance et savoir Faire de la Recommandation R482.  
Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de l'engin.

### TYPE DU PUBLIC

Conducteurs ou futurs conducteurs d'engins de chantier.

### PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

### PÉDAGOGIE

#### OUTILS ET MOYENS

##### > Méthodes pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des engins de chantier en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite du véhicule.

##### > Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.  
Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES® ou Site Client.

##### > Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'un caces® R482.

### ÉVALUATION

- > Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite d'engins de chantier sont réalisées en fin de formation sur la base de celles indiquées dans la Recommandation R482.
  - L'avis émis, à l'issue des évaluations, permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.
  - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### CONTENU

#### THEORIE

- > Réglementation et textes en vigueur
- > Les rôles et responsabilités : du chef d'équipe, du chef de chantier, du conducteur de travaux
- > Grands principes de la conduite en sécurité
- > Principales caractéristiques et catégories d'engins
- > Fonctionnement des organes de service, des dispositifs de sécurité
- > Vérifications avant mise, remise en service et vérifications périodiques
- > Début de poste

- > **Principaux risques**
- > **Règles de conduite, de circulation, de stationnement**
- > **Gestes de commandement de manœuvre**

### PRATIQUE

- > **Exercices pratiques sur engins de chantier : conduite, circulation, manœuvres, maintenance**  
Contrôle visuel de l'état de l'engin • Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité • Circulation sur différents sols dans différentes conditions de pente, en virage, en marche avant et arrière sur circuit • Conduite dans le respect des conditions de circulation avec souplesse et précision des manœuvres • Opérations de fin de poste • Chargement et déchargement sur porte-engins (optionnel) • Réalisation des opérations d'entretien de 1<sup>er</sup> niveau • Réalisation des différents niveaux des réservoirs • Rendre compte de son activité

*Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle ; à défaut, il ne pourra ni réaliser les exercices pratiques, ni être évalué.*

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, lors de l'exécution de travaux à proximité d'ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, les conducteurs d'engins doivent être titulaires d'une AIPR.*

### MODALITÉS

#### **Durée :**

2 à 4 jours selon la(les) catégorie(s) d'engin(s) pour une formation initiale.

1 à 3 jours selon la(les) catégorie(s) d'engin(s) pour une formation Recyclage.

**Prix :** nous consulter.

*SOCOTEC Formation est certifiée pour les familles d'équipement R482 : engins de chantier.*

GUIDE DES CORRESPONDANCES - NOUVELLES RECOMMANDATIONS CACES

CACES® R372 => CACES® R482		
Ancienne recommandation	Descriptif des engins	Nouvelle recommandation
Catégorie 1	Engins compacts 	Catégorie A
Catégorie 2	Engins d'extraction à déplacement séquentiel 	Catégorie B1
	Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel 	Catégorie B2
	Engins rail-route à déplacement séquentiel 	Catégorie B3
Catégorie 3	Engins de réglage à déplacement alternatif 	Catégorie C2
Catégorie 4	Engins de chargement à déplacement alternatif 	Catégorie C1
Catégorie 5	Pas d'équivalence	
Catégorie 6	Engins de nivellement à déplacement alternatif 	Catégorie C3
Catégorie 7	Engins de compactage 	Catégorie D
Catégorie 8	Engins de transport 	Catégorie E
Catégorie 9	Chariots de manutention tout-terrain 	Catégorie F
Catégorie 10	Conduite des engins hors production	Catégorie G

## LES MOYENS DE SOCOTEC



### Un accompagnement de votre projet de formation par un Conseiller avisé

Avec le Responsable de l'entreprise, il :

- **Qualifie la formation juste nécessaire** à vos salariés en termes de contenus et de durée.
- **Valide la faisabilité de la formation** en intra entreprise face aux contraintes du référentiel des Recommandations de la CNAMTS et le cas échéant, recherche une solution alternative.
- **Gère le renouvellement des formations et titres CACES®** de chacun salarié.



### Des méthodes d'enseignement appropriées

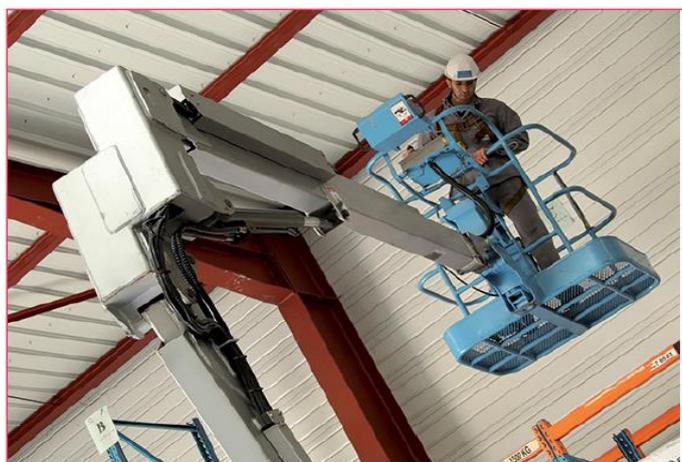
Pour optimiser et garantir :

- Tous les temps de la formation exploités comme actions profitables à l'acquisition d'un savoir-faire dans la conduite, la manipulation de charges ou l'élévation des personnes,
- L'articulation des ateliers pédagogiques privilégie la pratique progressive de la conduite,
- L'auto apprentissage et l'auto évaluation des connaissances théoriques et de la manipulation des engins préparant les stagiaires à leur rythme aux épreuves du CACES® sous la vigilance du formateur.



### Des Centres d'apprentissage de la conduite performants

- Les Centres de formation SOCOTEC sont certifiés par l'organisme certificateur Global.
- Ils sont aménagés comme de véritables entreprises avec des zones de stockage et de circulation intérieure et extérieure.
- Ils sont équipés d'un nombre important d'engins de différentes marques et catégories pour que les stagiaires s'exercent dans les conditions proches de leur réalité quotidienne.



### L'ouverture de sessions interentreprises programmée en permanence

Parce que la solution interentreprises est la plus appropriée pour :

- Limiter les difficultés techniques de mise en œuvre des sessions,
- Éviter les contraintes d'indisponibilité des équipes, des espaces et des matériels qu'engendre une session en intra entreprise,
- Former très rapidement un salarié nouvellement embauché, muté ou promu, ou pour répondre à un marché d'une entreprise qui impose le dispositif CACES® aux entreprises extérieures,
- Disposer de programmes à la carte pour chacun de ses salariés en fonction des catégories d'engins qu'il utilise et de son expérience,
- En complément de formation en cas d'échec aux épreuves du CACES® (théorie et/ ou pratique).